



1. Préambule

Bonjour à toutes et tous, vous pourrez trouver ici-bas l'ensemble des renseignements pour votre abonnement et licence 2020.

Également quelques dates clés pour 2020 ;

- Hiver 2019/2020 : Renforcement musculaire 1x/semaine (horaire à préciser. Logiquement samedi matin. Infos via newsletter)
- Courant Février : Essayage équipements
- Vendredi 20 Mars : Souper du Club
- Triathlon de HUY : Dimanche 6 septembre 2019 (on compte d'ores et déjà sur vous pour donner un coup de main lors de notre belle épreuve du club)

2. Cotisations au club pour l'année 2020

Cette année, formule encore plus à la carte 😊. D'office le forfait de base à 90€ auquel vous rajoutez le(s) forfait(s) souhaité(s). Les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T .

Mentionner bien vos choix en communication du virement !! Exemples : *Base + CAP (course à pied) = 140€ ou Base + Natation + renf. Musc = 160€. Il faut qu'on sache si vous avez pris le complément Natation ou CAP (afin de le communiquer à l'athlé).*

Forfait de base : 90 EUR (formule indivisible)

- Participation à la gestion du club
- Licence et assurance LBFTD

Complément entraînements natation : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés à la piscine les lundis et jeudis

Complément entraînements course à pied : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés avec l'athlétisme

(Rem : ne peuvent aller à l'athlétisme que les membres en ordre de cotisation. En effet, le club d'athlétisme n'admet que les triathlètes assurés et donc en ordre de paiement ;-)

Complément séances de renforcement musculaire hivernal : +20 eur

- Accès aux séances de renforcement musculaire encadrées (pas de réduction complémentaire accordée aux membres déjà inscrits à la salle de Wanze)

3. Modalités pour obtention licence 2020

° CAS A : Vous aviez déjà une licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE tous les 4 ans pour les moins de 40 ans, et chaque année pour les plus de 40 ans)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Transmettez via courrier le document ORIGINAL à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

° CAS B : Vous n'aviez pas de licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE pour tous les nouveaux membres quel que soit l'âge.)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.

- ° Imprimez également le document 'coordonnés nouveau membre'
- ° Transmettez via courrier ces deux documents ORIGINAUX à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

© Pour les nouveaux membres, si vous ne recevez pas de mail du club envoyé par Olivier Beaujean, c'est qu'on ne vous a pas encore intégré dans la mailing list du club. N'hésitez pas à ré-envoyer un mail en direct à obeaujean1@gmail.com

Modalités de paiement

- Au sein d'une même famille, le 1er adhérent paye l'entièreté de la cotisation;
- tous les autres membres de la famille au 1er degré bénéficient d'une réduction de 50%, à l'exception du montant relatif assurance ligue de 60€ sur lequel il n'y a pas de réduction.
- **les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T . Précisez bien les forfaits choisi dans votre communication**

Remarques

- La cotisation couvre l'année civile
- ATTENTION: le triathlète n'est assuré qu'après le paiement de la cotisation et la réception de sa licence LBFTD
- L'accès aux entraînements partie course à pied est uniquement possible pour les membres en ordre de licence. En effet, nous avons l'obligation envers le club d'athlétisme d'être assuré via notre ligue. Dès lors, merci de contacter Manu préalablement à votre premier entraînement course à pied

4. Entraînements

Les entraînements natation se dérouleront toute l'année sauf pendant les périodes de fermeture de la piscine.

Les entraînements course à pied se déroulent à la piste d'athlétisme et sont encadrés par les moniteurs du club d'athlétisme.

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Natation	20h30 21h30			20h30 21h30			
Vélo						Rendez-vous consultez FaceBook	
Course à pied		17h30 à 19h ou 19h à 20h30		18h à 19h30			

Indisponibilité piscine : voir document téléchargeable sur le site internet du club.

Confirmation des sorties via le site FaceBook (voir avec Olivier Beaujean)

5. Equipements 2020

Une tri-fonction (obligatoirement une pièce) SKINFIT est disponible. Elles resteront identiques et disponibles pendant 2 ans.

Il est demandé à chaque membre du club d'acquérir et de porter en compétition la tri-fonction.

Il est également possible de recommander tee-shirt manches courtes, tee-shirt manches longues, veste, vareuse vélo manche courte blanche.

Une séance d'essayage et de commande sera organisée courant Février.

6. Divers : Recherche d'un WebMaster

Afin de faire vivre au maximum notre site internet, on est à la recherche d'un 'WebMaster' bénévole pour mettre à jour le site. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à en parler à un des membres du comité.

A bientôt, le comité P8



1. Préambule

Bonjour à toutes et tous, vous pourrez trouver ici-bas l'ensemble des renseignements pour votre abonnement et licence 2020.

Également quelques dates clés pour 2020 ;

- Hiver 2019/2020 : Renforcement musculaire 1x/semaine (horaire à préciser. Logiquement samedi matin. Infos via newsletter)
- Courant Février : Essayage équipements
- Vendredi 20 Mars : Souper du Club
- Triathlon de HUY : Dimanche 6 septembre 2019 (on compte d'ores et déjà sur vous pour donner un coup de main lors de notre belle épreuve du club)

2. Cotisations au club pour l'année 2020

Cette année, formule encore plus à la carte 😊. D'office le forfait de base à 90€ auquel vous rajoutez le(s) forfait(s) souhaité(s). Les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T .

Mentionner bien vos choix en communication du virement !! Exemples : *Base + CAP (course à pied) = 140€ ou Base + Natation + renf. Musc = 160€. Il faut qu'on sache si vous avez pris le complément Natation ou CAP (afin de le communiquer à l'athlé).*

Forfait de base : 90 EUR (formule indivisible)

- Participation à la gestion du club
- Licence et assurance LBFTD

Complément entraînements natation : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés à la piscine les lundis et jeudis

Complément entraînements course à pied : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés avec l'athlétisme

(Rem : ne peuvent aller à l'athlétisme que les membres en ordre de cotisation. En effet, le club d'athlétisme n'admet que les triathlètes assurés et donc en ordre de paiement ;-)

Complément séances de renforcement musculaire hivernal : +20 eur

- Accès aux séances de renforcement musculaire encadrées (pas de réduction complémentaire accordée aux membres déjà inscrits à la salle de Wanze)

3. Modalités pour obtention licence 2020

° CAS A : Vous aviez déjà une licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE tous les 4 ans pour les moins de 40 ans, et chaque année pour les plus de 40 ans)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Transmettez via courrier le document ORIGINAL à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

° CAS B : Vous n'aviez pas de licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE pour tous les nouveaux membres quel que soit l'âge.)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.

- ° Imprimez également le document 'coordonnés nouveau membre'
- ° Transmettez via courrier ces deux documents ORIGINAUX à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

© Pour les nouveaux membres, si vous ne recevez pas de mail du club envoyé par Olivier Beaujean, c'est qu'on ne vous a pas encore intégré dans la mailing list du club. N'hésitez pas à ré-envoyer un mail en direct à obeaujean1@gmail.com

Modalités de paiement

- Au sein d'une même famille, le 1er adhérent paye l'entièreté de la cotisation;
- tous les autres membres de la famille au 1er degré bénéficient d'une réduction de 50%, à l'exception du montant relatif assurance ligue de 60€ sur lequel il n'y a pas de réduction.
- **les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T . Précisez bien les forfaits choisi dans votre communication**

Remarques

- La cotisation couvre l'année civile
- ATTENTION: le triathlète n'est assuré qu'après le paiement de la cotisation et la réception de sa licence LBFTD
- L'accès aux entraînements partie course à pied est uniquement possible pour les membres en ordre de licence. En effet, nous avons l'obligation envers le club d'athlétisme d'être assuré via notre ligue. Dès lors, merci de contacter Manu préalablement à votre premier entraînement course à pied

4. Entraînements

Les entraînements natation se dérouleront toute l'année sauf pendant les périodes de fermeture de la piscine.

Les entraînements course à pied se déroulent à la piste d'athlétisme et sont encadrés par les moniteurs du club d'athlétisme.

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Natation	20h30 21h30			20h30 21h30			
Vélo						Rendez-vous consultez FaceBook	
Course à pied		17h30 à 19h ou 19h à 20h30		18h à 19h30			

Indisponibilité piscine : voir document téléchargeable sur le site internet du club.

Confirmation des sorties via le site FaceBook (voir avec Olivier Beaujean)

5. Equipements 2020

Une tri-fonction (obligatoirement une pièce) SKINFIT est disponible. Elles resteront identiques et disponibles pendant 2 ans.

Il est demandé à chaque membre du club d'acquérir et de porter en compétition la tri-fonction.

Il est également possible de recommander tee-shirt manches courtes, tee-shirt manches longues, veste, vareuse vélo manche courte blanche.

Une séance d'essayage et de commande sera organisée courant Février.

6. Divers : Recherche d'un WebMaster

Afin de faire vivre au maximum notre site internet, on est à la recherche d'un 'WebMaster' bénévole pour mettre à jour le site. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à en parler à un des membres du comité.

A bientôt, le comité P8



1. Préambule

Bonjour à toutes et tous, vous pourrez trouver ici-bas l'ensemble des renseignements pour votre abonnement et licence 2020.

Également quelques dates clés pour 2020 ;

- Hiver 2019/2020 : Renforcement musculaire 1x/semaine (horaire à préciser. Logiquement samedi matin. Infos via newsletter)
- Courant Février : Essayage équipements
- Vendredi 20 Mars : Souper du Club
- Triathlon de HUY : Dimanche 6 septembre 2019 (on compte d'ores et déjà sur vous pour donner un coup de main lors de notre belle épreuve du club)

2. Cotisations au club pour l'année 2020

Cette année, formule encore plus à la carte 😊. D'office le forfait de base à 90€ auquel vous rajoutez le(s) forfait(s) souhaité(s). Les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T .

Mentionner bien vos choix en communication du virement !! Exemples : *Base + CAP (course à pied) = 140€ ou Base + Natation + renf. Musc = 160€. Il faut qu'on sache si vous avez pris le complément Natation ou CAP (afin de le communiquer à l'athlé).*

Forfait de base : 90 EUR (formule indivisible)

- Participation à la gestion du club
- Licence et assurance LBFTD

Complément entraînements natation : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés à la piscine les lundis et jeudis

Complément entraînements course à pied : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés avec l'athlétisme

(Rem : ne peuvent aller à l'athlétisme que les membres en ordre de cotisation. En effet, le club d'athlétisme n'admet que les triathlètes assurés et donc en ordre de paiement ;-)

Complément séances de renforcement musculaire hivernal : +20 eur

- Accès aux séances de renforcement musculaire encadrées (pas de réduction complémentaire accordée aux membres déjà inscrits à la salle de Wanze)

3. Modalités pour obtention licence 2020

° CAS A : Vous aviez déjà une licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE tous les 4 ans pour les moins de 40 ans, et chaque année pour les plus de 40 ans)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Transmettez via courrier le document ORIGINAL à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

° CAS B : Vous n'aviez pas de licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE pour tous les nouveaux membres quel que soit l'âge.)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.

- ° Imprimez également le document 'coordonnés nouveau membre'
- ° Transmettez via courrier ces deux documents ORIGINAUX à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

© Pour les nouveaux membres, si vous ne recevez pas de mail du club envoyé par Olivier Beaujean, c'est qu'on ne vous a pas encore intégré dans la mailing list du club. N'hésitez pas à ré-envoyer un mail en direct à obeaujean1@gmail.com

Modalités de paiement

- Au sein d'une même famille, le 1er adhérent paye l'entièreté de la cotisation;
- tous les autres membres de la famille au 1er degré bénéficient d'une réduction de 50%, à l'exception du montant relatif assurance ligue de 60€ sur lequel il n'y a pas de réduction.
- **les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T . Précisez bien les forfaits choisi dans votre communication**

Remarques

- La cotisation couvre l'année civile
- ATTENTION: le triathlète n'est assuré qu'après le paiement de la cotisation et la réception de sa licence LBFTD
- L'accès aux entraînements partie course à pied est uniquement possible pour les membres en ordre de licence. En effet, nous avons l'obligation envers le club d'athlétisme d'être assuré via notre ligue. Dès lors, merci de contacter Manu préalablement à votre premier entraînement course à pied

4. Entraînements

Les entraînements natation se dérouleront toute l'année sauf pendant les périodes de fermeture de la piscine.

Les entraînements course à pied se déroulent à la piste d'athlétisme et sont encadrés par les moniteurs du club d'athlétisme.

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Natation	20h30 21h30			20h30 21h30			
Vélo						Rendez-vous consultez FaceBook	
Course à pied		17h30 à 19h ou 19h à 20h30		18h à 19h30			

Indisponibilité piscine : voir document téléchargeable sur le site internet du club.

Confirmation des sorties via le site FaceBook (voir avec Olivier Beaujean)

5. Equipements 2020

Une tri-fonction (obligatoirement une pièce) SKINFIT est disponible. Elles resteront identiques et disponibles pendant 2 ans.

Il est demandé à chaque membre du club d'acquérir et de porter en compétition la tri-fonction.

Il est également possible de recommander tee-shirt manches courtes, tee-shirt manches longues, veste, vareuse vélo manche courte blanche.

Une séance d'essayage et de commande sera organisée courant Février.

6. Divers : Recherche d'un WebMaster

Afin de faire vivre au maximum notre site internet, on est à la recherche d'un 'WebMaster' bénévole pour mettre à jour le site. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à en parler à un des membres du comité.

A bientôt, le comité P8



1. Préambule

Bonjour à toutes et tous, vous pourrez trouver ici-bas l'ensemble des renseignements pour votre abonnement et licence 2020.

Également quelques dates clés pour 2020 ;

- Hiver 2019/2020 : Renforcement musculaire 1x/semaine (horaire à préciser. Logiquement samedi matin. Infos via newsletter)
- Courant Février : Essayage équipements
- Vendredi 20 Mars : Souper du Club
- Triathlon de HUY : Dimanche 6 septembre 2019 (on compte d'ores et déjà sur vous pour donner un coup de main lors de notre belle épreuve du club)

2. Cotisations au club pour l'année 2020

Cette année, formule encore plus à la carte 😊. D'office le forfait de base à 90€ auquel vous rajoutez le(s) forfait(s) souhaité(s). Les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T .

Mentionner bien vos choix en communication du virement !! Exemples : *Base + CAP (course à pied) = 140€ ou Base + Natation + renf. Musc = 160€. Il faut qu'on sache si vous avez pris le complément Natation ou CAP (afin de le communiquer à l'athlé).*

Forfait de base : 90 EUR (formule indivisible)

- Participation à la gestion du club
- Licence et assurance LBFTD

Complément entraînements natation : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés à la piscine les lundis et jeudis

Complément entraînements course à pied : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés avec l'athlétisme

(Rem : ne peuvent aller à l'athlétisme que les membres en ordre de cotisation. En effet, le club d'athlétisme n'admet que les triathlètes assurés et donc en ordre de paiement ;-)

Complément séances de renforcement musculaire hivernal : +20 eur

- Accès aux séances de renforcement musculaire encadrées (pas de réduction complémentaire accordée aux membres déjà inscrits à la salle de Wanze)

3. Modalités pour obtention licence 2020

° CAS A : Vous aviez déjà une licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE tous les 4 ans pour les moins de 40 ans, et chaque année pour les plus de 40 ans)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Transmettez via courrier le document ORIGINAL à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

° CAS B : Vous n'aviez pas de licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE pour tous les nouveaux membres quel que soit l'âge.)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.

- ° Imprimez également le document 'coordonnés nouveau membre'
- ° Transmettez via courrier ces deux documents ORIGINAUX à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

© Pour les nouveaux membres, si vous ne recevez pas de mail du club envoyé par Olivier Beaujean, c'est qu'on ne vous a pas encore intégré dans la mailing list du club. N'hésitez pas à ré-envoyer un mail en direct à obeaujean1@gmail.com

Modalités de paiement

- Au sein d'une même famille, le 1er adhérent paye l'entièreté de la cotisation;
- tous les autres membres de la famille au 1er degré bénéficient d'une réduction de 50%, à l'exception du montant relatif assurance ligue de 60€ sur lequel il n'y a pas de réduction.
- **les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T . Précisez bien les forfaits choisi dans votre communication**

Remarques

- La cotisation couvre l'année civile
- ATTENTION: le triathlète n'est assuré qu'après le paiement de la cotisation et la réception de sa licence LBFTD
- L'accès aux entraînements partie course à pied est uniquement possible pour les membres en ordre de licence. En effet, nous avons l'obligation envers le club d'athlétisme d'être assuré via notre ligue. Dès lors, merci de contacter Manu préalablement à votre premier entraînement course à pied

4. Entraînements

Les entraînements natation se dérouleront toute l'année sauf pendant les périodes de fermeture de la piscine.

Les entraînements course à pied se déroulent à la piste d'athlétisme et sont encadrés par les moniteurs du club d'athlétisme.

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Natation	20h30 21h30			20h30 21h30			
Vélo						Rendez-vous consultez FaceBook	
Course à pied		17h30 à 19h ou 19h à 20h30		18h à 19h30			

Indisponibilité piscine : voir document téléchargeable sur le site internet du club.

Confirmation des sorties via le site FaceBook (voir avec Olivier Beaujean)

5. Equipements 2020

Une tri-fonction (obligatoirement une pièce) SKINFIT est disponible. Elles resteront identiques et disponibles pendant 2 ans.

Il est demandé à chaque membre du club d'acquérir et de porter en compétition la tri-fonction.

Il est également possible de recommander tee-shirt manches courtes, tee-shirt manches longues, veste, vareuse vélo manche courte blanche.

Une séance d'essayage et de commande sera organisée courant Février.

6. Divers : Recherche d'un WebMaster

Afin de faire vivre au maximum notre site internet, on est à la recherche d'un 'WebMaster' bénévole pour mettre à jour le site. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à en parler à un des membres du comité.

A bientôt, le comité P8



1. Préambule

Bonjour à toutes et tous, vous pourrez trouver ici-bas l'ensemble des renseignements pour votre abonnement et licence 2020.

Également quelques dates clés pour 2020 ;

- Hiver 2019/2020 : Renforcement musculaire 1x/semaine (horaire à préciser. Logiquement samedi matin. Infos via newsletter)
- Courant Février : Essayage équipements
- Vendredi 20 Mars : Souper du Club
- Triathlon de HUY : Dimanche 6 septembre 2019 (on compte d'ores et déjà sur vous pour donner un coup de main lors de notre belle épreuve du club)

2. Cotisations au club pour l'année 2020

Cette année, formule encore plus à la carte 😊. D'office le forfait de base à 90€ auquel vous rajoutez le(s) forfait(s) souhaité(s). Les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T .

Mentionner bien vos choix en communication du virement !! Exemples : *Base + CAP (course à pied) = 140€ ou Base + Natation + renf. Musc = 160€. Il faut qu'on sache si vous avez pris le complément Natation ou CAP (afin de le communiquer à l'athlé).*

Forfait de base : 90 EUR (formule indivisible)

- Participation à la gestion du club
- Licence et assurance LBFTD

Complément entraînements natation : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés à la piscine les lundis et jeudis

Complément entraînements course à pied : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés avec l'athlétisme

(Rem : ne peuvent aller à l'athlétisme que les membres en ordre de cotisation. En effet, le club d'athlétisme n'admet que les triathlètes assurés et donc en ordre de paiement ;-)

Complément séances de renforcement musculaire hivernal : +20 eur

- Accès aux séances de renforcement musculaire encadrées (pas de réduction complémentaire accordée aux membres déjà inscrits à la salle de Wanze)

3. Modalités pour obtention licence 2020

° CAS A : Vous aviez déjà une licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE tous les 4 ans pour les moins de 40 ans, et chaque année pour les plus de 40 ans)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Transmettez via courrier le document ORIGINAL à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

° CAS B : Vous n'aviez pas de licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE pour tous les nouveaux membres quel que soit l'âge.)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.

- ° Imprimez également le document 'coordonnés nouveau membre'
- ° Transmettez via courrier ces deux documents ORIGINAUX à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

© Pour les nouveaux membres, si vous ne recevez pas de mail du club envoyé par Olivier Beaujean, c'est qu'on ne vous a pas encore intégré dans la mailing list du club. N'hésitez pas à ré-envoyer un mail en direct à obeaujean1@gmail.com

Modalités de paiement

- Au sein d'une même famille, le 1er adhérent paye l'entièreté de la cotisation;
- tous les autres membres de la famille au 1er degré bénéficient d'une réduction de 50%, à l'exception du montant relatif assurance ligue de 60€ sur lequel il n'y a pas de réduction.
- **les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T . Précisez bien les forfaits choisi dans votre communication**

Remarques

- La cotisation couvre l'année civile
- ATTENTION: le triathlète n'est assuré qu'après le paiement de la cotisation et la réception de sa licence LBFTD
- L'accès aux entraînements partie course à pied est uniquement possible pour les membres en ordre de licence. En effet, nous avons l'obligation envers le club d'athlétisme d'être assuré via notre ligue. Dès lors, merci de contacter Manu préalablement à votre premier entraînement course à pied

4. Entraînements

Les entraînements natation se dérouleront toute l'année sauf pendant les périodes de fermeture de la piscine.

Les entraînements course à pied se déroulent à la piste d'athlétisme et sont encadrés par les moniteurs du club d'athlétisme.

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Natation	20h30 21h30			20h30 21h30			
Vélo						Rendez-vous consultez FaceBook	
Course à pied		17h30 à 19h ou 19h à 20h30		18h à 19h30			

Indisponibilité piscine : voir document téléchargeable sur le site internet du club.

Confirmation des sorties via le site FaceBook (voir avec Olivier Beaujean)

5. Equipements 2020

Une tri-fonction (obligatoirement une pièce) SKINFIT est disponible. Elles resteront identiques et disponibles pendant 2 ans.

Il est demandé à chaque membre du club d'acquérir et de porter en compétition la tri-fonction.

Il est également possible de recommander tee-shirt manches courtes, tee-shirt manches longues, veste, vareuse vélo manche courte blanche.

Une séance d'essayage et de commande sera organisée courant Février.

6. Divers : Recherche d'un WebMaster

Afin de faire vivre au maximum notre site internet, on est à la recherche d'un 'WebMaster' bénévole pour mettre à jour le site. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à en parler à un des membres du comité.

A bientôt, le comité P8



1. Préambule

Bonjour à toutes et tous, vous pourrez trouver ici-bas l'ensemble des renseignements pour votre abonnement et licence 2020.

Également quelques dates clés pour 2020 ;

- Hiver 2019/2020 : Renforcement musculaire 1x/semaine (horaire à préciser. Logiquement samedi matin. Infos via newsletter)
- Courant Février : Essayage équipements
- Vendredi 20 Mars : Souper du Club
- Triathlon de HUY : Dimanche 6 septembre 2019 (on compte d'ores et déjà sur vous pour donner un coup de main lors de notre belle épreuve du club)

2. Cotisations au club pour l'année 2020

Cette année, formule encore plus à la carte 😊. D'office le forfait de base à 90€ auquel vous rajoutez le(s) forfait(s) souhaité(s). Les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T .

Mentionner bien vos choix en communication du virement !! Exemples : *Base + CAP (course à pied) = 140€ ou Base + Natation + renf. Musc = 160€. Il faut qu'on sache si vous avez pris le complément Natation ou CAP (afin de le communiquer à l'athlé).*

Forfait de base : 90 EUR (formule indivisible)

- Participation à la gestion du club
- Licence et assurance LBFTD

Complément entraînements natation : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés à la piscine les lundis et jeudis

Complément entraînements course à pied : +50 eur

- Accès aux entraînements encadrés avec l'athlétisme

(Rem : ne peuvent aller à l'athlétisme que les membres en ordre de cotisation. En effet, le club d'athlétisme n'admet que les triathlètes assurés et donc en ordre de paiement ;-)

Complément séances de renforcement musculaire hivernal : +20 eur

- Accès aux séances de renforcement musculaire encadrées (pas de réduction complémentaire accordée aux membres déjà inscrits à la salle de Wanze)

3. Modalités pour obtention licence 2020

° CAS A : Vous aviez déjà une licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE tous les 4 ans pour les moins de 40 ans, et chaque année pour les plus de 40 ans)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.
- ° Transmettez via courrier le document ORIGINAL à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

° CAS B : Vous n'aviez pas de licence avec P8 l'année passée :

- ° Imprimez et faites signer par votre médecin le certificat médical. (Le passage chez le cardiologue pour un test à l'effort n'est plus obligatoire, mais RECOMMANDE pour tous les nouveaux membres quel que soit l'âge.)
- ° Sur le même document (bas de page), complétez et signez la partie relative au dopage.

- ° Imprimez également le document 'coordonnés nouveau membre'
- ° Transmettez via courrier ces deux documents ORIGINAUX à Bertrand DAOUT Rue Bonne Espérance 41 à 4500 Tihange + copie par mail.
- ° Réglez le montant de votre inscription.
- ° Attendez alors 7 à 8 semaines et vous recevrez par mail votre licence 2020.

© Pour les nouveaux membres, si vous ne recevez pas de mail du club envoyé par Olivier Beaujean, c'est qu'on ne vous a pas encore intégré dans la mailing list du club. N'hésitez pas à ré-envoyer un mail en direct à obeaujean1@gmail.com

Modalités de paiement

- Au sein d'une même famille, le 1er adhérent paye l'entièreté de la cotisation;
- tous les autres membres de la famille au 1er degré bénéficient d'une réduction de 50%, à l'exception du montant relatif assurance ligue de 60€ sur lequel il n'y a pas de réduction.
- **les paiements se font par virement au n° de compte: BE74-0016-9383-4107 au nom de l'ASBL Puissance Huy'T . Précisez bien les forfaits choisi dans votre communication**

Remarques

- La cotisation couvre l'année civile
- ATTENTION: le triathlète n'est assuré qu'après le paiement de la cotisation et la réception de sa licence LBFTD
- L'accès aux entraînements partie course à pied est uniquement possible pour les membres en ordre de licence. En effet, nous avons l'obligation envers le club d'athlétisme d'être assuré via notre ligue. Dès lors, merci de contacter Manu préalablement à votre premier entraînement course à pied

4. Entraînements

Les entraînements natation se dérouleront toute l'année sauf pendant les périodes de fermeture de la piscine.

Les entraînements course à pied se déroulent à la piste d'athlétisme et sont encadrés par les moniteurs du club d'athlétisme.

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
Natation	20h30 21h30			20h30 21h30			
Vélo						Rendez-vous consultez FaceBook	
Course à pied		17h30 à 19h ou 19h à 20h30		18h à 19h30			

Indisponibilité piscine : voir document téléchargeable sur le site internet du club.

Confirmation des sorties via le site FaceBook (voir avec Olivier Beaujean)

5. Equipements 2020

Une tri-fonction (obligatoirement une pièce) SKINFIT est disponible. Elles resteront identiques et disponibles pendant 2 ans.

Il est demandé à chaque membre du club d'acquérir et de porter en compétition la tri-fonction.

Il est également possible de recommander tee-shirt manches courtes, tee-shirt manches longues, veste, vareuse vélo manche courte blanche.

Une séance d'essayage et de commande sera organisée courant Février.

6. Divers : Recherche d'un WebMaster

Afin de faire vivre au maximum notre site internet, on est à la recherche d'un 'WebMaster' bénévole pour mettre à jour le site. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à en parler à un des membres du comité.

A bientôt, le comité P8